



Wallonie en fleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15/02/2023

Wallonie en Fleurs 2023 Pour un patrimoine végétal local

La 7^{ème} édition de Wallonie en Fleurs est désormais lancée. Initiée par la Wallonie, cette labellisation récompense les villes et communes wallonnes qui adoptent sur leur territoire une démarche de fleurissement et de végétalisation durable et favorable à la biodiversité. En plus d'insister sur l'adaptation aux changements climatiques, les organisateurs souhaitent cette année remettre en avant l'enjeu touristique du label. Les administrations candidates ont jusqu'au 17 avril 2022 pour s'inscrire.

Depuis 2017, « Wallonie en Fleurs » valorise ceux et celles qui mettent leur savoir-faire au service de l'amélioration du cadre de vie. Le label s'inscrit dans une approche qui permet aux participants de développer l'économie locale, de favoriser la cohésion sociale et d'agir en faveur de la protection de l'environnement. Il vise à encourager les communes qui s'engagent dans une gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts.



Soutenir et valoriser les efforts réalisés en faveur d'une Wallonie plus durable.

Aujourd'hui, ce sont déjà 62 communes wallonnes qui ont reçu 1, 2 ou 3 fleurs. Cette labellisation est visible aux quatre coins de la Wallonie sur des panneaux signalétiques placés à l'entrée des villes et villages lauréats. Pour rappel, le niveau de labellisation est attribué aux candidats selon une série de critères qui vont de l'esthétique des aménagements à la stratégie de gestion globale, en passant par les actions en faveur de la nature.

Les participants au concours reçoivent également un chèque-cadeau à faire valoir chez un des 23 Artisans du Végétal membres du réseau « Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie ». Un partenariat qui met en avant les bénéfices de la production locale : offrir des conditions de production transparentes, réduire les coûts de transports et leurs impacts et faire vivre nos producteurs, les mieux à même de conseiller pour choisir des plantes adaptées aux conditions climatiques locales.



Wallonie en fleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour Céline Tellier, Ministre de la Nature : « Des villes et communes plus fleuries et plus vertes, une initiative vertueuse pour la biodiversité de notre région. Je me réjouis que les critères de labellisation définis par Wallonie en Fleurs fassent la part belle aux stratégies de végétalisation et de gestion durables des espaces verts, qui sont des outils cruciaux dans l'adaptation aux dérèglements climatiques. D'ores et déjà, je souhaite bonne chance à tous les candidats ! »

Promouvoir le tourisme et encourager les initiatives citoyennes.

Cette année, l'enjeu touristique du label sera (re)mis à l'honneur, en collaboration avec Wallonie-Belgique Tourisme. En effet, améliorer la qualité de vie d'une entité, c'est également travailler sur son attractivité, tant pour ses habitants que pour les visiteurs et touristes. Œuvrer pour un tourisme durable et écologique fera donc à nouveau partie des critères d'évaluation du label.

Et comme le tourisme peut contribuer à un cercle vertueux en relayant et valorisant les efforts des communes, les candidats sont également amenés à encourager les initiatives citoyennes sur leur territoire (potagers collectifs, espaces didactiques et pédagogiques, permis de végétaliser...). Car mettre en place une dynamique d'échanges et favoriser un maillage écologique global font partie intégrante des objectifs du label.

Concrètement

Pour les communes qui souhaitent participer cette année pour la première fois ou pour celles qui doivent renouveler leur labellisation, elles ont jusqu'au 17 avril 2022 pour envoyer leur dossier de candidature. Les candidats sélectionnés recevront ensuite la visite d'un jury qualifié composé de représentants des secteurs horticole, touristique et des espaces verts. Ces visites de terrain se tiendront en été et permettront aux candidats de recevoir conseils, suggestions et échanges prodigués sur place par des experts.

Personnes de contact :

Angélique de Waha

angelique@adalia.be • 0486 59 87 10

www.wallonieenfleurs.be

www.facebook.com/WallonieEnFleurs



Une initiative de la
Wallonie